

LE CONTACT

BULLETIN DE LIAISON DE L'ANMONM 95

Siège social : Conseil départemental du Val-d'Oise **N°40** Décembre 2025

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section du Val-d'Oise



PATRIMOINE DU VAL-D'OISE

Sur les pas de Jean Gabin à Mériel
Le musée qui lui est consacré fait peau neuve

PATRIMOINE DU VAL-D'OISE



Lorsque le château d'Hérouville
accueillait les légendes du rock...

PATRIMOINE DU VAL-D'OISE



On a volé les bijoux
de la duchesse de Saint-Leu !

Contre la morosité, développons nos valeurs
de travail, de citoyenneté, de solidarité et d'entraide

LA VIE DE LA SECTION ANMONM 95

■ LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

■ Notre compagnon Yannick Ratiarson, vice-président et référent pour l'éducation nationale de notre section ANMONM 95, a eu l'occasion de rencontrer les responsables de la Fondation Un Avenir Ensemble (FUAE). Il nous propose de revenir sur les échanges qu'il a eus avec Martine Bernard, la référente intra-académique de la fondation pour le Val-d'Oise.

■ Bonjour Martine Bernard, vous êtes la référente de la Fondation Un Avenir Ensemble dans le Val-d'Oise, pouvez-vous nous présenter ?



Je suis une jeune retraitée, depuis novembre 2023, après une carrière de plus de 41 ans dans la filière grand transport d'EDF, où j'ai occupé différents emplois, entre l'exploitation du réseau électrique, le marché de l'électricité, l'audit, le système d'information, les ressources humaines et pour finir la RSE. J'ai occupé dans ces domaines des postes de manager et j'ai été membre du Comité exécutif de RTE (Réseau de transport d'électricité).

Décorée de l'Ordre national du Mérite en 2014, j'ai immédiatement répondu présente pour être marraine de la Fondation Un Avenir Ensemble. J'ai depuis accompagné trois filleuls et mon dernier parrainage est très récent puisqu'il date du 2 février 2024.

En février 2022, j'ai été sollicitée par le référent de l'Académie de Versailles, **Daniel Rigout**, qui souhaitait impliquer un référent par département de l'Académie et, habitant dans le 95, j'ai accepté de devenir la référente pour le Val-d'Oise.

■ Pouvez-vous nous présenter la FUAE ?

La Fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique depuis 2009, est présidée par le **général Lecointre**, Grand Chancelier de la Légion d'honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite.

La fondation agit pour la mobilité sociale en proposant aux décorés de la nation (Légion d'honneur, médaille militaire, Ordre national du Mérite) et aux salariés d'entreprises mécènes de parrainer des élèves méritants et motivés. Ces élèves en situation socio-économique fragile sont suivis de la classe de seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle, associant contributions financières et programmes d'actions personnalisés de la part de la fondation. Cette démarche encourage l'ouverture socio-culturelle et contribue à restaurer la promesse républicaine d'une égalité des chances pour tous.



Plus de 1 000 filleuls(es) sont aujourd'hui accompagnés(es) par la Fondation Un Avenir Ensemble. Un parrainage peut durer jusqu'à huit années. Plus de 60% des filleuls(es) soutenus(es) par la fondation atteignent un niveau BAC+5 et débutent leur carrière avec un statut cadre. J'insiste sur le fait que nous sommes l'unique fondation en France à proposer un parrainage sur un temps long pouvant couvrir les huit années de la classe de seconde à l'entrée dans la vie active.

■ Quelle est la gouvernance de la FUAE ?

La gouvernance de la fondation est assurée par un Bureau et un Conseil d'administration. Désigné par le Conseil d'administration, le Bureau constitue l'organe exécutif de la fondation et comprend quatre membres, dont le président du Conseil d'administration. Ce dernier est constitué en trois collèges :

- Le collège des fondateurs (4) ;
- Le collège des membres de droit (3) ;
- Le collège des personnes qualifiées (1) ;

Voici la composition du bureau (2022) :

- Président : le **général François Lecointre**, président de la Fondation Un Avenir Ensemble, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite (membre de droit) ;
- Vice-président : **Jean-Claude Le Grand**, directeur général des ressources humaines du groupe L'Oréal (personne qualifiée) ;
- Trésorier : **Patrick Gounelle**, président de Fin Touch, ancien président d'EY (personne qualifiée) ;

sources humaines du groupe L'Oréal (personne qualifiée) ;

• Trésorier : **Patrick Gounelle**, président de Fin Touch, ancien président d'EY (personne qualifiée) ;

■ Secrétaire : **Michel Prada**, président du Conseil de normalisation des comptes publics (personne qualifiée) ;
Voici la composition du conseil d'administration (2022) :

- **Cyrille Bolloré**, président-directeur général du groupe Bolloré (fondateur) ;
- **Patrick Combes**, président-directeur général du groupe Viel & Cie (fondateur) ;
- **Dominique Lefebvre**, président de Crédit Agricole SA (fondateur) ;
- **Laurent Vallée**, secrétaire général du groupe Carrefour (fondateur) ;
- **François Perret**, doyen honoraire de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, président de la Mission laïque française, et représentant du ministère de l'Éducation nationale (membre de droit) ;
- **Emmanuel Delmotte**, doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole, représentant du ministère de l'Agriculture (membre de droit) ;
- **Nicole Klein**, préfète de région honoraire, représentante du ministère de l'Intérieur (membre de droit) ;
- **Frank Bournois**, doyen de CEIBS, Shanghai (personne qualifiée).

■ Quels sont les principaux objectifs de la fondation ?

- Contribuer à relancer l'ascenseur social en permettant à nos filleuls de bâtir un projet professionnel à la hauteur de leur potentiel ;
- Promouvoir la notion de mérite, fondement de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du Mérite et de la Médaille militaire ;
- Valoriser le potentiel humain et tisser des liens entre générations et couches sociales différentes.

■ Qui sont les acteurs du parrainage dans le Val-d'Oise ?

Les acteurs du parrainage sont les proviseurs des lycées qui détectent et proposent les élèves méritants et les parrains qui sont, pour le Val-d'Oise, des décorés de la nation : Légion d'honneur, Ordre national du Mérite et Médaille militaire. Ces trois distinctions sont représentées chez les marraines et parrains du Val-d'Oise. A ce jour, en Val-d'Oise, nous avons quatre établissements partenaires :

- Le lycée professionnel Le Corbusier à Montigny-les-Cormeilles ;
- Le lycée Van Gogh à Ermont ;
- Le lycée Jean Jaurès à Argenteuil ;
- Le lycée Jacques Prévert à Taverny.

■ En qualité de référente académique, quelle est votre action principale dans le Val-d'Oise ?

Mon action principale est de créer les binômes marraine/parrain et filleul(e). Pour cela, je présente la démarche aux proviseurs des lycées

LA VIE DE LA SECTION ANMONM 95

et les invite à me proposer des élèves méritants. Je suis en charge de la validation des dossiers proposés par les proviseurs et aussi de la validation des candidats marraines et parrains. Dès que le binôme est validé et constitué, j'anime la cérémonie de signature de la convention de parrainage présidée par le proviseur. Enfin j'assure l'appui et l'animation des marraines et parrains et je suis leur relais vis-à-vis de la fondation.

■ Que pourriez-vous nous apporter l'ANMONM 95 ?
Dans le Val-d'Oise, il y a beaucoup de filleuls(es) potentiels(es) et, à l'encontre, peu de candidatures marraine/parrain. L'ANMONM 95 pourrait vraiment aider la fondation en suscitant des vocations de marraine/parrain auprès des décorés de l'Ordre national du Mérite. Etre marraine ou parrain, c'est une formidable expérience, riche à la fois pour le (ou la) filleul(e) mais aussi pour la marraine ou le parrain. Cela demande un peu de temps de la part de la marraine ou du parrain pour des rencontres, d'éventuelles sorties ou simplement des échanges téléphoniques.

■ Quels sont les critères de choix des filleuls(es) ?

Les filleuls(e) sont très majoritairement des élèves de classe de seconde méritants.

■ Qu'est-ce qu'un élève méritant ?

C'est un élève boursier, boursier au mérite parce qu'il a de bons, voire de très bons résultats scolaires grâce à son travail, et un comportement adapté au sein de son établissement scolaire.

■ Quelles aides concrètes sont mises en place ?

La première aide est celle assurée par sa marraine ou son parrain en matière d'accompagnement, d'écoute, de soutien et d'ouverture socio-culturelle. Ensuite des aides sont apportées par la fondation : cours de soutien ou de préparation à l'enseignement supérieur, financement du Bafa, aide à l'achat d'un ordinateur, aide à l'obtention d'un prêt...

■ D'où viennent les financements de la FUAE ?

La fondation est financée par les mécènes, les entreprises mécènes et partenaires et les décorés de la nation (dons, legs). La liste complète est disponible sur le site internet :

www.fondation-unavenirensemble.org

■ Pourquoi faites-vous signer une convention ?

La convention est signée par les différents acteurs du parrainage :

- Le proviseur de l'établissement scolaire ;

- Le ou les parents ou le représentant légal ;
- Le (la) filleul(e) ;
- La marraine ou le parrain ;
- Le référent académique qui représente la fondation.

Cette convention permet de préciser officiellement les rôles et devoirs de chacun dans la mise en œuvre du parrainage. La cérémonie est aussi un moment solennel où chacun appose sa signature. Pour les filleuls(les), c'est parfois la première fois qu'ils s'engagent au travers de la signature d'un document. Et c'est aussi un moment très convivial qui permet à tous de faire un peu mieux connaissance.

■ Pouvez-vous nous donner des exemples d'actions pour les filleuls(es) ?

Au-delà des actions proposées directement par la fondation, les marraines et parrains, au-delà de l'écoute, des échanges, d'aides éventuelles pour Parcours Sup par exemple, peuvent initier des sorties pour leurs filleuls(es), au musée, à l'opéra, au théâtre, aux salons étudiants... Tout est possible et s'organise en fonction des souhaits des filleuls(es). Les marraines et parrains peuvent aussi ouvrir leur réseau personnel, les aider à trouver un stage, leur faire rencontrer d'autres marraines et parrains... La fondation a également un réseau dédié aux filleuls(es), marraines et parrains sur Whaller. Le réseau des anciens filleuls(es) commence à être important.

■ Avez-vous des exemples de parrainages sur le Val-d'Oise ?

Voici deux exemples de constitutions de binômes réussies à Ermont et Cormeilles-en-Parisis :

- Le 21 mars 2023, au lycée Van Gogh à Ermont (95), à l'invitation de **Nicolas Bougeard**, proviseur du lycée Van Gogh, et en présence de leurs parents, deux filleules ont signé au sein de l'établissement leur convention de parrainage :



Sirine avec Elisabeth Chaniaud.

■ **Tiphaine**, quant à elle, a eu pour marraine **Bernadette Skowron**, décorée de l'Ordre national du Mérite.



Tiphaine avec Bernadette Skowron.

• Le 20 mars 2023 au lycée Le Corbusier à Cormeilles-en-Parisis (95), signature de parrainage entre **Anna** et son nouveau parrain, **Érick Eugène**, décoré de la Légion d'Honneur. Établissement spécialisé dans les métiers

du bâtiment au sein de l'Académie de Versailles, nous saluons l'objectif affiché par **Aguibou Dembélé**, proviseur, d'augmenter la proportion de filles parmi les élèves du lycée au cours des années à venir !



De gauche à droite : Aguibou Dembélé, proviseur du lycée Le Corbusier, Martine Bernard, référente de la Fondation Un Avenir Ensemble pour le Val-d'Oise, Érick Eugène, le parrain, Anna et son père.

■ Comment contacter la FUAE ?

Voici les coordonnées générales du siège parisien :

Fondation Un Avenir Ensemble

Grande chancellerie de la Légion d'honneur
1 rue de Solférino - 75007 Paris

© 01 40 62 84 32

contact@fondation-unavenirensemble.org

Martine BERNARD,
Référente de la
Fondation Un Avenir Ensemble pour le
Val-d'Oise
Propos recueillis par
Yannick RATIARSON
Vice-président
de l'ANMONM 95

